

TRIBUNES

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔT À CHAMBOURCY !

Ces dernières semaines, les médias ont largement abordés le sujet du déficit abyssal de l'État (3.230 milliards d'€) et régulièrement les collectivités territoriales dont les communes, ont été accusées d'en être en partie responsables.

La réalité en est toute autre : la part des collectivités représente seulement 8,1% du déficit de l'État alors même que les collectivités assurent de l'ordre de 70 % des investissements publics civils. Depuis 1974, les administrations publiques françaises affichent chaque année un déficit ! Pour enrayer cette spirale infernale, le gouvernement qui a réussi tout récemment à doter le pays d'un budget pour 2025, prévoit des économies d'un montant de 50 milliards d'euros, dont environ 20 proviendraient des hausses d'impôts et 30 des réductions de dépenses. Un nouveau dispositif a été créé afin de faire participer les collectivités, dont les communes, à la réduction du déficit de l'État. Pour la commune de Chambourcy cette contribution devrait se situer aux alentours de 250.000€. Cet effort sera supporté directement par la commune sans augmentation des taux de la fiscalité locale pour nos concitoyens.

L'année 2024, comme les années précédentes, s'achève sur une situation largement excédentaire du fait de la vente des terrains de la porte de Chambourcy et de notre rigueur budgétaire grâce à une rationalisation de nos dépenses de fonctionnement et une priorité donnée à celles d'investissement au service de l'avenir de tous.

Cette volonté de préserver le pouvoir d'achat des Chamboriciens et de maintenir des services de qualité dans un environnement préservé est portée par la majorité municipale. Elle sera présentée lors du débat d'orientation budgétaire pour 2025 inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal prévu le 10 mars 2025.



Très cordialement,
L'équipe Notre Parti C'est Chambourcy, une majorité pour vous servir.

LE GROUPE DE LA MINORITÉ

Chères Chamboriciennes, chers Chamboriciens,

Il nous semble important de revenir sur l'avenir du site de Kantar. Comme vous le savez, l'entreprise quittera prochainement notre commune. C'est un très gros contributeur au budget de notre ville et à ce titre un sujet très important depuis toujours. Il était évident que cette société quitterait un jour Chambourcy et la mairie aurait dû, depuis des années anticiper, projeter, informer les Chamboriciens et les solliciter sur l'avenir du site. Comme vous toutes et tous, la minorité au conseil municipal a très peu d'informations sur le sujet. Connaissant la propension de la mairie à bétonner et construire toujours plus de logements pour attirer, toujours plus d'habitants, nous nous interrogeons sur le futur du site.

S'il est bon, d'un certain point de vue, de faire progresser la population de la ville, il est impératif de s'assurer qu'ils seront accueillis le mieux possible et que les conditions de vie chères aux Chamboriciens ne soient pas mises en danger. Comme il est positif pour les finances de la ville que l'endettement, récemment très élevé de la ville, diminue grâce aux opérations immobilières, il faut néanmoins toujours mettre en parallèle les sommes très importantes nécessaires pour que notre village reste si agréable, que les écoles puissent accueillir dans de bonnes conditions tous les jeunes et que les évolutions démographiques ne rendent pas la circulation, pas toujours aisée, encore plus difficile à Chambourcy.

Nous sommes comme vous interrogatifs et en attente de précision.

Nous sommes au service et à la disposition de tous les Chamboriciens ; n'hésitez pas à nous solliciter sur notre site reunirchambourcy.fr et notre page Facebook, [leselusdereunirchambourcy](https://www.facebook.com/leselusdereunirchambourcy).



Très cordialement,
Les élus de Réunir Chambourcy

ENVIE DE NE RIEN MANQUER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MA MAIRIE EN POCHE !



Fermetures exceptionnelles, travaux, infos pratiques, alertes météo, événements, réouvertures, coupures d'eau ou de courant, actualités... vous pouvez recevoir ces informations directement sur votre smartphone grâce à Ma Mairie En Poche !

Si vous ne l'avez pas déjà, n'hésitez pas à télécharger gratuitement l'**application « Ma Mairie en Poche »** sur le Playstore ou l'Appstore.



SCANNEZ LE QR CODE
POUR TÉLÉCHARGER
GRATUITEMENT
L'APPLICATION



ANDROID



IOS